

L'ÉDITO

Eric Deffet

TRAITÉ CETA : UNE CERTAINE LOGIQUE FÉDÉRALE

Le traité économique et commercial négocié par l'Union européenne et le Canada pose d'innombrables questions sur le modèle de société qui attend les habitants des pays signataires. Mais il s'invite aussi sur la scène politique belgo-belge. Avec une question un brin moqueuse qui vient à l'esprit de ceux qui n'ont pas encore intégré toutes les subtilités des réformes successives de l'Etat belge : de quel droit la « petite » Wallonie et plus généralement les francophones de ce pays se permettent-ils de mettre en danger et peut-être de faire capoter un accord qui pèse des milliards d'euros et concerne des centaines de millions de personnes de part et d'autre de l'Atlan-

tique ?

Ce qui pourrait apparaître comme un caprice déplacé est au contraire l'expression très aboutie d'un Etat qui a basculé dans un modèle fédéral solidement charpenté. La Wallonie ou la Fédération Wallonie-Bruxelles n'interviennent pas par pure fantaisie ou pour l'unique plaisir d'enquiquiner le gouvernement Michel : puisque le Ceta est un traité mixte, les entités fédérées ont l'obligation de se prononcer sur le texte que la Belgique doit

Les entités fédérées ont l'obligation de se prononcer sur le texte

signer. Le parlement de Wallonie est considéré comme un parlement « national ». Comme d'autres, son intervention est légitime et même parfaitement constitutionnelle.

Pour ce qui concerne le parlement wallon notamment, notons au passage le sérieux avec lequel le dossier a été traité. Le gouvernement PS-CDH aurait pu donner le tempo. Il a au contraire

laissé la main aux représentants élus de la population. Pendant deux ans et jusqu'à la dernière minute, le parlement a organisé des auditions, écouté des experts favorables et défavorables ou rassemblé des avis juridiques. L'instruction du dossier Ceta à Namur fut un modèle.

Résultat démocratique : du côté francophone, une majorité se dégage pour empêcher le fédéral de signer le traité. A la rue de la Loi, on s'étrangle. Mais n'atteint-on pas là en réalité une forme de logique fédérale adulte qui n'a rien de déshonorant ? Dans un pays comme le nôtre, rien n'oblige en effet tous les niveaux de pouvoir à être toujours d'accord sur tout, cela se saurait. Dans la foulée d'ailleurs, l'épisode peut générer une lecture purement communautaire puisque la Flandre, elle, soutient le traité rejeté par les francophones. Ainsi donc, sur les sujets essentiels, il y aurait désormais deux visions du monde qui s'opposent au sein d'un même pays... Voilà peut-être la leçon du Ceta pour la Belgique.